

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 80

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

OBJET

Pacte d'Objectifs pour l'Emploi avec la Confédération des Petites et Moyennes
Entreprises (CPME 13)

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Emploi et Insertion
22.59**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Le 12 mai 2017, la Commission Permanente a voté un rapport consacré aux modalités de mise en œuvre du Pacte d'Objectifs pour l'Emploi.

Outil novateur inspiré des constats et propositions des Etats Généraux de Provence, il se décline sous forme de partenariats signés entre le Conseil Départemental et un acteur économique, et vise à mobiliser ce dernier et les entreprises qu'il représente sur trois volets :

- 1- Accompagner et amplifier l'action du Département en faveur de l'emploi pour les publics cibles relevant de ses compétences et de ses priorités (Bénéficiaires du RSA, jeunes, ...). Cela passe notamment par une implication du Partenaire, qui participe aux événements organisés par le Département dans l'Accélérateur de l'Emploi, sur le territoire et à travers les actions déployées par le Club des Entreprises de Provence ;
- 2- Apporter des éléments de réflexion et des réponses opérationnelles aux problématiques de l'emploi spécifiques à chaque filière ou bassin d'emploi ;
- 3- Faire émerger des initiatives nouvelles, fondées notamment sur (1) la détection d'emplois dans les entreprises, (2) l'information et l'accompagnement de ces dernières sur les dispositifs permettant de mieux recruter (contrats aidés), (3) l'organisation d'opérations originales facilitant le rapprochement et la mise en relation des demandeurs d'emplois avec les entreprises et le monde économique (immersion et parrainage).

OBJET DU PRESENT RAPPORT

La CPME 13, dans le cadre de ses activités et des liens qu'elle noue avec les chefs d'entreprises, est bien consciente que la problématique de l'emploi est au centre de l'activité économique. Ceci tant du point de vue du demandeur d'emploi qui peine de plus en plus à trouver le chemin du retour à l'emploi, que du point de vue de l'entreprise qui n'arrive souvent pas à trouver les collaborateurs qui lui seraient nécessaires.

Elle présente donc un programme d'actions en cohérence avec la politique susmentionnée, en vue de réinsérer les BRSA et les jeunes dans l'emploi durable par la mobilisation des TPE/PME des Bouches-du-Rhône et de permettre aux entreprises de trouver et d'embaucher leurs collaborateurs dans des conditions optimales.

Ce programme d'actions, dénommé Ambition Emploi, est le suivant :

- 1- **Mobiliser la CPME 13 dans l'Accélérateur de l'emploi**, avec, d'une part, la participation mensuelle d'au moins 3 chefs d'entreprises lors des job-dating, ayant des postes à pourvoir dans les secteurs d'activité ciblés et, d'autre part, la mise en place de simulation d'entretiens d'embauche par les chefs d'entreprises
- 2- **Organiser des Job-dating sur les territoires**. La CPME 13 propose d'organiser des Job-dating sur des territoires hors Marseille, notamment Aix-en-Provence, le pourtour de l'Etang-de-Berre, et Arles et de mobiliser des chefs d'entreprises en recherche de candidat(s) lors de chaque session.

- 3- **Accompagner des bénéficiaires du RSA dans le monde de l'entreprise.** La CPME 13 propose, d'une part, que les bénéficiaires du RSA non présentés aux job-dating bénéficient d'un parrainage par des chefs d'entreprises et, d'autre part, que certains bénéficiaires du RSA ou jeunes puissent effectuer des journées d'immersion au sein des entreprises.
- 4- **Promouvoir la politique départementale en faveur de l'emploi,** par la rédaction et diffusion de dossiers spéciaux dans le magazine « Entrepreneurs 13 » et sur le site internet de la CPME 13, avec un relais sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter de la CGPME 13).
- 5- **Organiser à la fin de l'année et dans l'hôtel du département,** un évènement consacré à l'emploi et qui permettra de mettre en œuvre sur une journée ou une ½ journée certaines des actions susmentionnées (simulations d'entretiens, rencontres de parrainage et/ou d'immersion,...).

Le budget prévisionnel de ces actions est de 76 000 €

PROPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Délégué au Développement Economique et Emploi, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder à la CPME 13 une subvention de 50 000 €;
- de m'autoriser à signer la convention du Pacte d'Objectifs pour l'Emploi dont le texte a été approuvé par la Commission Permanente du 12 mai 2017.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL